

La liberté en chantant

Renseignements utiles

Académie de Nice

Collège Bertly Albrecht av Gaston Rebuffat 83120 Ste Maxime

ZEP : non

Téléphone : 04.98.12.92.60

Fax : 04.98.12.92.61.

Mél de l'établissement : ce.0830039s@ac-nice.fr

Adresse du site de l'établissement : <http://perso.wanadoo.fr/bertyalbrecht/>

Coordonnées d'une personne contact : Weisse Cynthia (cynthia.weisse@ac-nice.fr)

Classes concernées : de la 6° à la 3° (y compris 3° d'insertion)

Disciplines concernées : éducation musicale, éducation civique, histoire, français, anglais

Date de l'écrit : mai 2006

Lien web de l'écrit

Axe national concerné et éventuellement axe académique : éducation aux valeurs républicaines

Résumé :

L'éducation civique a pris la forme de l'écriture, de l'interprétation et de l'enregistrement de 8 chansons sur le thème des valeurs républicaines (liberté, égalité, fraternité).

Les créations des élèves ont été écrites en classe grâce à un travail interdisciplinaire entre éducation civique, éducation musicale et français.

Les huit chansons ont été présentées lors de différents concerts.

Les élèves ont également préparé une exposition sur les thèmes des valeurs républicaines.

Le disque réalisé, aboutissement concret de ce projet, a mobilisé près de 300 élèves sur deux années scolaires et a été vendu au profit d'une œuvre humanitaire.

Mots-clés :

Collège, 3° d'insertion, TICE, ENT, éducation musicale, histoire, éducation civique, français, interdisciplinarité.

Sommaire

A. Les objectifs du projet au départ : page 3

Objectif principal

Objectifs secondaires

B. Description du projet : page 4

1. *Les origines du projet :*
2. *Le projet « La liberté en chantant »*
3. *Le calendrier*
4. *La pédagogie*
5. *Les exposés*
6. *La création*
7. *La création sur MAO*
8. *La 3^o d'insertion*
9. *L'Espace Numérique de travail*
10. *Le CD-CD room*
11. *Les représentations publiques*
12. *L'engagement humanitaire*
13. *Les activités annexes*

C. Analyse : page 11

Tableau synthétique de présentation

1. *Education à la citoyenneté*
2. *Pédagogie*
3. *Implication des élèves*
4. *La cohésion au niveau de l'établissement*
5. *Le CD-CDRoom*
6. *L'action humanitaire*
7. *Diverses difficultés rencontrées*

D. La suite du projet : page 17

E. Conclusion : page 18

Annexes : page 19

Démarche pédagogique en Histoire géographique - éducation civique

Démarche pédagogique en éducation musicale

Un exemple de création « A ma mère » Hommage à la résistante Bertie Albrecht

Exemple d'exposés autour de Bertie Albrecht (La musique de la Résistance, La vie de Bertie Albrecht)

A. Les objectifs du projet au départ

Objectif principal :

Aborder de manière innovante l'éducation civique, à travers la sensibilité esthétique et la créativité musicale des élèves.

Objectifs secondaires :

- * Sensibilisation aux valeurs républicaines « Liberté, égalité, fraternité » ;
- * Interférer les repères et la création artistique dans une dimension civique ;
- * Favoriser l'insertion et la de solidarité ;
- * Développer un esprit d'ouverture, sensibiliser à la notion de tolérance ;
- * Permettre une cohésion au sein des élèves de la 6^o à la 3^o par l'intermédiaire des différents ateliers de l'établissement ;
- * Développer le sens des responsabilités par rapport à un projet collectif ;
- * Encourager l'écriture et la maîtrise du français ;
- * Acquérir un réel niveau d'exigence ;
- * Apprendre à faire aboutir un projet, s'impliquer personnellement tout en s'intégrant à un groupe ;
- * Développer la confiance en soi ;
- * Développer la création et la sensibilité artistique.

De plus ce projet centré sur les valeurs citoyennes et républicaines devaient permettre d'acquérir chez l'élève :

- Un Savoir : connaissance, recherche, exposé....
- Un Savoir-Faire : écouter et respecter l'expression de l'autre tout en conservant son autonomie au sein d'un projet et d'une réalisation artistique, se sentir responsable de la qualité de la réalisation finale...

B. Description du projet

1. Les origines du projet :

Il est indéniable que l'éducation au civisme est un objectif important pour les futurs citoyens que sont nos élèves. Cependant la motivation des élèves est un problème au sein du collège Berty Albrecht.

Trois professeurs (lettres, histoire-géographie-éducation civique et éducation musicale) ont alors chercher des solutions pour enseigner autrement l'Education civique :

Au travers des I.D.D., le professeur d'éducation musicale s'est aperçu que la création de chansons et l'enregistrement sont deux activités motivantes pour les élèves.

De plus la vitalité de la chorale et de l'atelier « musique et chant » témoignaient d'une réelle dynamique musicale au sein du collège.

Ainsi est né le projet « La liberté en chantant », cherchant à allier l'éducation à la citoyenneté à la création musicale.

2. Le projet « La liberté en chantant » cf. DVD-room + dossier de presse

Il s'agissait de sensibiliser les élèves aux valeurs républicaines et de les rendre acteurs dans leur réflexion au travers d'une action créative, notamment la création, l'enregistrement et l'interprétation en concert de chansons originales ainsi que par la réalisation de panneaux d'exposition.

Tous les élèves de l'établissement ont été sensibilisés à ce projet. En effet il a été expliqué en début d'année en cours d'éducation musicale. A la fin de l'enregistrement de chaque nouvelle création musicale, le titre a été diffusé en classe.

3. Le calendrier

Le projet s'est déroulé sur deux années scolaires selon le calendrier ci-dessous :

- 1° année :

- Septembre 2004 – février 2005 : écriture et enregistrement de 4 chansons (les thèmes retenus : la déportation, les prisons, la maltraitance des enfants, l'abolition de l'esclavage). Préparation du premier concert et de l'exposition.
- 3 Février 2005 : 1° concert (présentation des 4 premières chansons)
- Mars – juin 2005 : écriture des 4 dernières chansons (les thèmes retenus : la liberté d'expression, l'inégalité Nord Sud, le respect d'autrui, Berty Albrecht).

- 2° années :

- Septembre – décembre 2005 : enregistrement des 4 dernières chansons
- 2 janvier 2006 : mise en ligne du site « La liberté en chantant »
- Janvier à mars 2006 : Préparation du concert et de l'exposition
- 27 et 30 mars à l'amphithéâtre du collège : concerts présentant l'ensemble des travaux (exposés + chansons) à la communauté scolaire
- 31 mars 2005 à la salle Marcel Pagnol de Sainte-Maxime : concert présentant l'ensemble des travaux (exposés + chansons) aux parents d'élèves + sortie officielle du CD-CDRoom
- avril – mai 2006 : commercialisation du CD-CDRoom : engagement dans le cadre du « Club collégien pour Pondichéry » (cf. B 12) + préparation de l'exposition et du concert pour la fête de la Musique.
- Juin 2006 : concert pour la fête de la musique

4. La pédagogie :

Le travail des élèves a été élaboré à partir des valeurs républicaines fédératrices.

Ainsi à partir de notre devise : « *Liberté, égalité, fraternité* », différents thèmes issus des programmes officiels ont fait l'objet d'un travail interdisciplinaire en classe dans tous les niveaux du collège (6°, 5°, 4°, 3° et 3° d'insertion). Ainsi les 8 thèmes retenus sont :

Thème retenu	Programmes officiels	Titre de la création musicale
La traite des noirs	Classe de 4°	« Aux Amériques »
Liberté de circulation et droit à l'identité	Classe de 4°	« Rêve d'ailleurs »
Les droits des enfants	Classe de 6°, 5° et 4°	« Dans la nuit »
Le système pénitentiaire	Classe de 4°	« Les murs gris »
Le respect d'autrui	Classe de 3° d'insertion	« Je ne suis pas »
La déportation	Classe de 3°	« Des larmes »
Biographie de Bertie Albrecht	Classe de 6°	« A ma mère »
La liberté au XXème siècle	Classe de 3°	« Freedom »

L'équipe de trois professeurs de la première année du projet s'est élargie à 4 nouveaux professeurs lors de la deuxième année. Ainsi 7 professeurs ont participé à ce projet dans le cadre de leurs cours :

Année 2004 - 2005 - 2006	Nom	Matière	ouverture de l'équipe pour l'année scolaire 2005 -06	Nom	Matière
	Mme Weisse	<u>Ed. musicale</u>		M. Busselier	<u>Ed. musicale</u>
	M. Carrion	<u>Lettres modernes</u>	Mme Font	<u>Lettres modernes</u>	
	M. Weisse	<u>Histoire géographie</u>	Mme Guillemard	<u>Anglais</u>	
			Mme Payan	<u>Histoire géographie</u>	

En éducation civique a été réalisée l'étude de texte de lois et pour chaque thème retenu (cf. annexe)

En histoire a eu lieu l'analyse d'événements historiques relatif à (cf. annexe). Notons que deux chansons ont eu pour thème la mémoire de la déportation (ceci s'inscrit dans un travail de fond réalisé au sein de l'établissement).

En français, les élèves ont étudié des œuvres abordant ces thèmes et ont créé des textes originaux.



En anglais une vingtaine de citations sur le thème « freedom quotations » ont été étudiées et commentées. Puis des exposés ont été réalisés afin de restituer ces citations dans leur contexte.

En éducation musicale un travail d'analyse de chansons existantes a été mené sur ces sujets ainsi que la mise en musique des textes écrits en français ou des citations étudiées en anglais (cf. annexe)

5. Les exposés



Les élèves ont deux plus réalisé en cours des exposés interdisciplinaires sur les thèmes choisis. Par exemple, sur le thème de la déportation a été réalisé en éducation civique « Les droits de l'homme », en histoire « La seconde guerre mondiale », en éducation musicale « La musique de la résistance » et en français

une présentation de l'œuvre « Inconnu à cette adresse » de Karssmann Taylor



(cf. annexes).

Ce travail de recherche synthétisé sous forme de panneaux d'exposition a engendré une réelle rigueur lors de l'écriture des chansons

6. La création

La création de 8 chansons par les élèves a donc pu être menée à bien grâce au travail de recherche préalable sur les valeurs républicaines différentes.

Après la phase de création en cours de français et en cours d'éducation musicale, les chansons ont été enregistrées par les solistes, le chœur et les instrumentistes dans le cadre de la chorale et de l'atelier « Musique ».

Notons que le nombre d'élèves impliqués dans les deux ateliers a considérablement augmenté durant ces deux années scolaires. Ainsi 32 élèves ont participé au premier concert (3 février 05). Ils étaient 130 au concert du 31 mars 2006. Précisons qu'il s'agit là d'élèves volontaires de la 6^o à la 3^o et non plus d'élèves impliqués dans le projet dans le cadre de cours obligatoire.



7. La création sur M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur)

Le titre « Freedom » est une composition très différente des autres dans son style et dans sa conception. Elle rend hommage à des hommes du XX^o siècle ayant combattu pour la liberté.

En cours de français, une classe de 6^o a appris et enregistré le poème d'Eluard "Liberté" publié en 1942, sous l'occupation allemande. Les élèves ont ensuite réalisé un travail d'improvisation sur le mot "Liberté".

Dans le cadre de l'atelier « Musique », deux élèves percussionnistes de 6^o ont enregistré les boucles de batterie alors que deux élèves de 3^o ont enregistré les boucles de guitare.

Une classe de 3^o a travaillé en cours de langue sur des citations d'hommes célèbres, véritables symboles de la liberté : "The cost of freedom is always high" de Kennedy, "Ich bein ich Berliner " Kennedy devant le mur de Berlin, Nelson Mandela "Free at last", Martin Luther King "I have a dream», discours de Malraux en hommage à Jean Moulin (" Ecoute ce soir jeunesse de mon pays"). Les élèves ont ensuite enregistré les phrases en langue originale ainsi que leur traduction en français.

En cours d'histoire, ils ont également téléchargé sur internet les citations prononcées dans le contexte original avec la voix de ces personnages.

Enfin ils ont inventé en cours d'éducation musicale deux mélodies sur le 1^o article des droits universels de l'homme de 1948 inspiré par le Français René Cassin (« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »).

En cours d'éducation musicale, ces différents matériaux enregistrés (lignes vocales et instrumentales) ont été modifiés, organisés et assemblés par des élèves d'une classe de 3^o à l'aide de différents logiciels de M.A.O. (musique assistée par ordinateur).

Le résultat constitue un morceau original qui reprend des citations célèbres liées à l'histoire de la liberté du XX^e siècle. Ainsi ce sont des procédés électroniques qui ont permis l'élaboration d'une chanson aux tonalités acoustiques et magnétiques.

8. La 3^e d'insertion

Il s'agit d'une classe de 15 élèves en grande difficulté scolaire. Avant qu'ils ne quittent l'école de la République, il a été important pour l'équipe d'intégrer cette classe à ce projet.

Ainsi cette classe a créé 2 chansons sur l'album grâce à un travail interdisciplinaire en histoire, en éducation civique, en français et en éducation musicale : « Aux Amériques » et « Je ne suis pas ».

Les différents stages professionnels qui jalonnent leur année scolaire n'ont cependant pas permis l'enregistrement des 2 titres sur l'album par ces élèves.

9. L'Espace Numérique de travail



The screenshot shows a web browser window with the address <http://liberte.chantant.free.fr/>. The website title is "LA LIBERTÉ EN CHANTANT". The navigation menu includes "Forum", "ANNUAIRES", "Livre d'or", "Communication", "Archives", and "Statistiques". The main content area is titled "Accueil" and features a large photo of a group of students on a stage. To the right of the photo, there is a text block: "Depuis septembre 2004, les élèves du collège Berty Albrecht de Sainte-Maxime (Var) ont travaillé afin de réaliser un disque sur le thème des valeurs républicaines. Les bénéfices de la vente de ce disque (sortie le 31 mars 2006) sont reversés aux enfants de Pondichéry. Plus de cent quatre-vingts élèves ont participé aux différents concerts en tant que choristes, solistes, instrumentistes ou danseurs !". Below this text is another photo of students performing. On the left side, there is a sidebar menu with categories: "Accueil", "Les exposés d'élèves", "La pédagogie", "Le disque", and "Espace chorale". On the right side, there is an "Infos" sidebar with a yellow box containing the text: "Informations concert le 21 juin au théâtre de la mer de Sainte-Maxime de 18h à 19h".

Un site Internet a été mis en place lors de la seconde année du projet (mise en route le 2 janvier 2006). Ce site a eu une double fonction : permettre aux

élèves et à leur famille de suivre l'enregistrement du disque et surtout l'utiliser comme un réel outil de travail au service des enseignants et des élèves.

Adresse du site : <http://liberte.chantant.free.fr>

Ainsi le site de « La liberté en chantant » ne s'est pas contenté pas d'être une simple vitrine du projet.

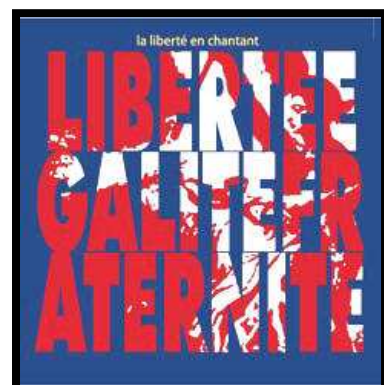
Au départ, il a été conçu pour informer sur le projet et donner des informations pratiques et/ou ponctuelles aux élèves participants. Cependant **Par son mode en PHP** il a permis aux élèves d'être actifs et de s'en servir réellement comme un espace de travail.

Ainsi grâce à un mot de passe, les élèves pouvaient télécharger les play-back et les paroles afin de s'entraîner chez soi. Les élèves musiciens ont ainsi eu la possibilité de travailler en partie en autonomie grâce à ce "studio virtuel".

De plus les élèves y ont déposé leurs exposés ou au contraire ont pu télécharger des documents mis en place par leurs professeurs.

Enfin un espace réservé aux parents d'élèves, également protégé par identifiants, a été ouvert.

10. Le CD-CD room



des

Le CD produit possède un double contenu :

- * un CD audio comportant les 8 créations ;
- * un CD Room permettant de découvrir :
 - le récit du projet en vidéos,
 - les textes, les play-back et les grilles pour interpréter les chansons
 - quelques mots sur l'expérience pédagogique menée par chacun des enseignants qui ont contribué à son élaboration.

11. Les représentations publiques

Plusieurs représentations publiques ont eu lieu durant ces deux années scolaires afin de présenter le travail réalisé. Ces étapes sont très importantes. L'expérience et la préparation de la scène sont un apprentissage de la maîtrise de soi. Ce fut l'occasion pour chacun de s'investir dans un projet collectif de manière active.



Chaque représentation s'est déroulée de la même façon :

- a. Diffusion d'un film retraçant le projet et son évolution,
- b. Présentation de l'exposition reprenant le travail des élèves sur les thèmes abordés
- c. Interprétation des créations en concert

Il est bon de souligner que chaque représentation était gratuite afin que tous y assistent. Ce désir de gratuité s'inscrit dans les valeurs d'égalité et de fraternité.

Les différentes représentations (cf. DVD-room) :

- La soirée du **3 février 2005** à l'amphithéâtre du collège. A cette occasion les 4 premières créations ont été interprétées par 26 élèves (thèmes : la déportation, les prisons, la maltraitance, respect de soi et d'autrui) devant un public constitué essentiellement de parents d'élèves.
- **Le 27 et 30 mars 2006** à l'amphithéâtre du collège. L'intégralité du projet et des chansons ont été présentés à l'ensemble de la communauté scolaire (élèves et professeurs) entre midi et deux.
- La **soirée du 31 mars 2006** à la salle Marcel Pagnol de Sainte-Maxime a permis aux élèves de présenter leur travail au travers d'un concert et d'une exposition. Cette date marque également la sortie officielle de leur CD. Face aux succès de la pré-réservation, il a fallu malheureusement limiter les places. 130 élèves volontaires étaient sur scène.

- Le **concert du 21 juin 2006** au théâtre de la mer de Sainte-Maxime. Le lieu se trouvant en plein air a permis de présenter le projet à l'ensemble de la ville. Les 8 créations ont été interprétées par une cinquantaine d'élèves.

12. L'engagement humanitaire

L'axe central du projet a été d'aborder l'éducation civique sous un angle original afin de motiver les élèves dans leur travail scolaire et dans leur engagement citoyen au sein de l'établissement. La vente du CD au profit d'une action humanitaire a ainsi permis aux élèves le souhaitant de s'engager concrètement. Le travail sur les valeurs républicaines prend ici tout son sens.

Les bénéfices de la vente du CD ont été reversés au **club « Collégiens pour Pondichéry »** afin de venir en aide aux enfants victimes dans la région de Pondichéry.

En effet suite à la catastrophe du Tsunami, le collège s'est engagé à aider à la scolarisation d'enfants indiens démunis.

Travaillant sur le thème de la solidarité, le club « **Collégiens pour Pondichéry** » a donc été créé au sein de l'établissement par un professeur d'éducation civique et par des élèves volontaires. Cette opération favorisant l'engagement et la participation des élèves s'accompagne d'un échange culturel avec les collégiens du Lycée Français de Pondichéry.

Conscient de l'importance de cette action humanitaire, les élèves participant à « La liberté en chantant » n'ont pas hésité à démarcher sur leur temps de libre afin de vendre leur cd et aider ainsi au mieux les enfants victimes du Tsunami. Ainsi près de 800 disques ont été vendus.

13. Les activités annexes

Conscients et reconnaissants envers les soldats qui se sont battus pour sauvegarder la liberté, les élèves de « La Liberté en chantant » ont participé aux cérémonies officielles du 11 novembre en interprétant « La Marseillaise » durant ces deux années scolaires.

De plus un voyage scolaire à Auschwitz en avril 2006 ouvert aux classes de 3^e a permis une étude approfondi de la chanson « Des Larmes » et la création d'un nouveau texte qui sera mis en musique dès l'année prochaine (cf. E) sur le thème du travail sur la Mémoire.

C. Analyse

1. L'éducation à la citoyenneté :

Objectifs	Modalité de l'action	Evaluation
La pédagogie		
*Valoriser les savoirs fondamentaux *Assurer la maîtrise des fondamentaux dans l'accompagnement de travaux personnel	*Création de texte en lettre et langue *Interdisciplinarité	*Qualité des créations (versification, pieds) *Nombre de professeurs impliqués dans le projet
*Privilegié les TICE	*Création d'un espace numérique de travail qui servira à terme d'espace de mémoire pédagogique *Création sur M.A.O.	*Vitalité de l'ENT
Soi et autrui		
*Démarche citoyenne et ouverture aux problèmes du monde contemporain *Démarche humanitaire	*Thème : La citoyenneté *Réalisation de chansons + travail de recherche (exposés) *Bénéfice des productions reversées à une association humanitaire	*Travaux sur la citoyenneté (paroles des chansons, exposés sur le thème et les institutions) *Participation à la cérémonie du 11 novembre *Montant des bénéfices
Education à la santé : *Développer et soutenir le respect de soi	*Expression artistique, valorisation par son rôle au sein d'un projet d'envergure	*Nombre de volontaires au sein des ateliers *Importance de l'implication des élèves
Aspect culturel		
*Lieux d'expression artistique	*Créations musicales de 8 oeuvres musicales *Enregistrement *Interprétation des oeuvres en concert	*Sortie du cd *Concerts
Projet fédérateur		
*Fédérer l'ensemble de la communauté scolaire *Projet rayonnant sur l'ensemble de la population scolaire	*Implication d'un grand nombre d'élèves au sein des cours et de l'atelier « La liberté en chantant » *Implication un grand nombre de professeurs dans le cadre des cours ou de l'atelier *Implication des parents d'élèves lors des concerts et par le biais de l'ENT	*Nb de d'élèves, de professeurs et de parents impliqués
*Continuité du parcours	*Les élèves peuvent participer de la 6° à la 3°, tous niveau scolaire confondu	*Les élèves ayant participé la première année ont suivi le projet durant la 2° année
*Liaison primaire-collège *Liaison collège-lycée	*Etude des créations dans certaines classes de CM2 de Sainte-Maxime *Intervention d'anciens choristes du lycée dans le cadre des concerts de la 2° année	*Nombre d'écoles primaires impliquées *Nb d'anciens élèves qui désirent participer
Les partenaires		
*Projet rayonnant sur l'extérieur	*Partenariat avec les collectivités territoriales *Coopération avec d'autres artistes	* Le PASI du rectorat de Nice, la ville de Sainte-Maxime *Partenariat avec école de musique

La sensibilisation aux valeurs républicaines « Liberté, égalité, fraternité » a été menée par le travail, d'analyse de dossier, de recherche, la réalisation d'exposés ainsi que par la création de textes et leur mise en musique. Toutes ces activités réalisées en classe ont été abordées en conformité avec les programmes officiels.

Deux acquisitions sont clairement apparues

grâce à ce projet :

L'acquisition de « savoir ». Lors du travail en classe : maîtrise des notions civiques et du vocabulaire spécifique qui lui est lié, meilleure compréhension de faits historiques, assimilation d'une culture et de différentes connaissances sur les thèmes civiques (chanteurs et écrivains engagés), qualité de synthèse et de présentation (exposition, travail informatique...).

L'acquisition de « savoir faire ». Méthodologie afin d'effectuer des recherches, exposés.... Au travers de la création, de l'enregistrement et du concert : les élèves ont pu réellement « expérimenter » différentes valeurs républicaines :

* La tolérance : respecter la sensibilité artistique d'autrui, écouter l'expression de l'autre tout en conservant son autonomie au sein d'un projet et d'une réalisation artistique, respect des idées d'autrui...

* La solidarité : prendre confiance en soi face à un groupe (soliste/chorale), prendre ses responsabilités au sein d'un groupe...

* La cohésion sociale : apprendre à faire aboutir un projet, s'impliquer personnellement tout en s'intégrant à un groupe, qualité d'intégration...

* Comportement civique : investissement personnel des élèves (création de texte, recherche, démarche humanitaire...), respect des idées d'autrui et qualité d'intégration (au sein de la chorale, dans la création du cd-rom et des panneaux d'exposition).

Notons toutefois que certains élèves ont voulu se mettre en avant au sein du projet sans respecter les autres élèves afin d'avoir la « vedette ». Le rôle du professeur a donc aussi parfois été de réguler les petits conflits et d'en profiter pour faire comprendre aux élèves que la citoyenneté est aussi une remise en cause de soi-même.

2. La pédagogie :

L'interdisciplinarité :

« La liberté en chantant » a permis un véritable et nécessaire travail interdisciplinaire dans trois matières (histoire-géographie-éducation civique, français et éducation musicale)

De plus ce projet a permis de travailler sur les fondamentaux en encourageant l'écriture et la maîtrise du français.

Les exposés :

La qualité des exposés a été très diverse. Leur conception a été relativement scolaire. La plupart des élèves ont été sérieux et appliqué lors de la réalisation des panneaux d'exposition. Cependant certains n'ont pas à rendu un travail pertinent. Ces travaux d'exposition n'ont pas permis de combler l'hétérogénéité entre les élèves.

De plus il a fallu faire preuve de vigilance afin d'éviter le « copier coller » et faire respecter le droit à l'image.

Le recours au TICCE :

Le projet a permis de favoriser l'utilisation des nouvelles technologies par les élèves (M.A.O., E.N.T.)

*La MA.O. : le travail sur informatique musicale à susciter chez tous les élèves un réel intérêt. Les logiciels de MAO permettent aux élèves de manipuler concrètement le matériau sonore. Leur facilité de manipulation permet à l'élève de laisser libre court à son imagination.

*L'ENT de la Liberté en chantant a évolué afin de devenir un véritable outil de travail. Il sert de mémoire au projet en étant une trace durable. Le fait de pouvoir se connecter depuis la maison a permis aux élèves d'être impliqué dans le projet en tant que futur citoyen et non pas seulement en tant qu'élève puisque non restreint l'environnement du collège. Il a permis également à tous les élèves de l'établissement de connaître le projet.

Statistiques du SITE La liberté en chantant

Visiteurs
 >> Total *
 >> Par heure
 >> Dans la semaine
 >> Dans le mois
 >> Dans l'année
 >> Pages demandées
 >> Provenance
 >> Adresse IP
 >> Domaine
 >> OS
 >> Navigateurs

Jour Mois Année OK

Aujourd'hui Hier Tout

Sur la période du 02/01/2006 au 22/05/2006 (141 jours), ont été enregistrés :

- 13211 pages vues et 2251 visiteurs,
- soit 5.9 pages vues par visiteur en moyenne.

Cela revient à dire que vous avez :

- 5827.1 visiteurs et 34198.7 pages vues par an.
- 478.9 visiteurs et 2810.9 pages vues par mois.
- 111.8 visiteurs et 655.9 pages vues par semaine.
- 16 visiteurs et 93.7 pages vues par jour.

Haut de page <<

3. *L'implication des élèves :*

La diffusion d'un disque de qualité ainsi que les différents concerts ont permis de motiver les élèves.

Un nombre en évolution :

Dès la première année du projet, les élèves ont marqué en classe de l'intérêt pour le travail de création de chansons réalisé en cours d'éducation civique, de français et d'éducation musicale. La démarche pédagogique innovante et interdisciplinaire les a stimulés. Cependant, cette année là, seule une trentaine d'élèves ont participé volontairement aux activités hors temps scolaire (atelier « musique » et chorale).

Au début de la seconde année d'expérimentation, le nombre de volontaires a triplé (88 élèves) grâce à une meilleure connaissance du projet. En effet le DVD explicatif relatant le travail de l'année précédente a été diffusé en cours d'éducation musicale en septembre afin de toucher tous les élèves de l'établissement. De plus de nombreux élèves avaient vu le concert de février 2005 ou avaient participé dans le cadre de ses cours au projet. S'investir au sein du projet de manière volontaire a été dès lors important pour les élèves. Enfin soulignons que tous les élèves qui ont participé volontairement la première année se sont de nouveau engagés lors de la deuxième année. Même les élèves de 3^o qui étaient passés en 2^o sont venus participer aux concerts.

Notons toutefois que le nombre de volontaires a diminué de septembre 2006 à Octobre mais s'est stabilisé dès le mois de novembre (plus de 200 élèves au départ !). Cette baisse d'effectif s'explique par : le départ des garçons qui, étant en nombre très inférieur par rapport aux filles, ont eu peur d'être « catalogué » (cf. ci-dessous) ; par des locaux trop petits pour accueillir un nombre aussi important d'élèves ; par un manque de temps : cette activité avait lieu entre midi et deux, horaire où d'autres ateliers sont proposés aux élèves et où ils doivent déjeuner ou encore à cause des contraintes de leur emploi du temps (reprise de cours à 13h).

Chez les restants (78) la motivation n'a pas fléchi sauf à partir de la mi-mai : cela s'explique par les beaux jours, la perspective des vacances mais aussi la préparation du brevet pour les 3^o ou de spectacle d'activité extérieur au collège (spectacle de l'école de musique, de danse, atelier de théâtre)... Ainsi pour le concert du 21 juin seulement 50 élèves étaient présents.

Des différences notables entre filles et garçons :

Les garçons comme les filles ont été motivés pour participer au projet dans le cadre de leurs cours : ils sont fiers de participer à un projet d'envergure qui accorde une large place à leur personnalité au travers la création.

Cependant les garçons ont du mal à être sur scène. Ils se sentent « protégés » par le travail écrit (recherche, réalisation d'exposé, création de paroles) par « l'anonymat du papier ». Se mettre en scène est difficile chez les garçons sauf si l'ensemble classe est sollicité comme c'est le cas pour la chanson Freedom.

La chorale comprenait 76 filles et seulement 2 garçons alors qu'au début ils étaient 25 garçons mais pour 144 filles. Face à ce nombre important de filles, les garçons se sont découragés. Le jugement d'autrui leur est difficile à assumer : la chorale semble être une activité connotée féminine.

Toutefois la majorité des instrumentistes de l'atelier étaient des garçons. Il est valorisant pour eux de montrer qu'ils savent jouer d'un instrument « rock » : guitare électrique, basse ou batterie.

Une différence entre niveau :

L'atelier « chorale et musique » a comporté principalement la première année des élèves de 6° et de 5°. Lors de la seconde année d'expérimentation le succès du projet a encouragé les 4° et les 3° à participer en plus grand nombre. Ils étaient d'autant plus motivés que les 4 élèves de 3° de la première année ont continué à participer au projet alors qu'ils étaient passés au lycée ! La chorale n'a plus été connotée comme une activité pour les « petits ».

Cependant, lors des travaux réalisés en cours, les 4° et les 3° ont fait preuve d'une grande motivation et de réflexions intéressantes qui ont permis des réalisations d'exposés et de chansons de qualité. Au contraire, les élèves plus jeunes avaient parfois tendance à se lasser rapidement d'une activité ce qui ne permet pas toujours d'aboutir au niveau d'exigence

La 3° d'insertion :

Ces élèves en difficulté scolaire qui souhaitent intégrer la vie active à la fin de l'année scolaire ont fourni un travail important lors de la création. Ils ont su s'investir dans le cadre des cours d'histoire, d'éducation civique, de français et d'éducation musicale en écrivant deux chansons : « Aux Amériques » sur le thème de l'esclavage et « Je ne suis pas » sur le thème du respect de soi et envers autrui.

Leurs nombreuses semaines de stage professionnel n'ont pas permis de les enregistrer sur l'album. Ces chansons ont donc été interprétées par les élèves de l'atelier « chorale et musique ».

Cependant il a semblé important aux professeurs d'impliquer ces élèves aux événements que représentent les différents concerts. Il a été difficile de les motiver : s'ils ont été fiers de leurs productions créatives sur l'album, le regard d'autrui sur leur personne lors des différents concerts est difficile à assumer pour ces élèves qui ont souvent subi des échecs durant leur scolarité. Les filles ont finalement accepté de participer aux concerts. Les garçons ont été beaucoup plus récalcitrants. Ce manque de confiance a malheureusement été à l'origine d'une mauvaise prestation publique lors du concert du 27 mars 2006. Seuls un garçon et les filles ont souhaité assurer les autres dates. Les autres garçons n'ont malheureusement pas souhaité renouveler l'expérience. Les prestations dans les autres concerts avec, cette fois-ci, que des élèves volontaires et motivés de la classe de 3° d'insertion ont été des réussites.

Difficultés rencontrées :

* Certains élèves ne se sont pas sentis concernés par le sujet et avaient alors du mal à se projeter dans un acte créatif sur les thèmes retenus

* Problème de motivation de certains élèves : enthousiasme général au début mais difficulté de maintenir une assiduité et une implication régulière pour l'ensemble du groupe.

* Seules les filles ont souhaité se produire en concert alors que le travail de composition a été effectué par tous.

4. *La cohésion au niveau de l'établissement :*

Ce projet a joué un véritable rôle fédérateur au sein de la communauté scolaire.

Chez les professeurs :

"La liberté en chantant" a permis de faire travailler ensemble, sur un projet commun et évalué, des professeurs en dehors du cadre classique des équipes pédagogiques des classes et de créer des ponts entre des disciplines.

Le travail transdisciplinaire nécessaire dans ce projet a permis de faire travailler une équipe (éducation civique, histoire, français, éducation musicale). De 3 la première année, l'équipe pédagogique est passée à 7 la seconde année. Le nombre croissant de professeurs prouve la réussite du projet.

Chez les élèves :

Le projet a permis de fédérer les élèves autour d'un projet commun et par conséquent de favoriser l'insertion et la solidarité : la chorale comme l'enregistrement et la préparation de l'exposition a permis de faire travailler ensemble des élèves issus de classes différentes, et d'intégrer très activement la classe de 3° d'insertion (elle a écrit et composé deux des huit titres). Ainsi par l'intermédiaire des différents ateliers de l'établissement une véritable cohésion au sein des élèves de la 6° à la 3° est apparue. Ce travail a donc bien permis d'associer à un même projet, sur le long terme, des élèves de classes et de niveaux différents.

La création sur M.A.O., outre l'usage de l'informatique, a permis de rapprocher les élèves de 6° et ceux de 3° au sein d'une création commune.

Enfin le concert et l'exposition (cette dernière fut exposée au CDI durant plusieurs semaines) ont permis de sensibiliser toute la communauté scolaire de l'établissement aux notions citoyennes exploitées.

Concrètement « La liberté en chantant » a développé le sens des responsabilités des élèves par rapport à un projet collectif ; leur a fait acquérir un réel niveau d'exigence en les encourageant à s'impliquer personnellement tout en s'intégrant à un groupe.

Chez les parents d'élèves :

Certains parents d'élèves ont adhéré au projet de différentes manières : ils se sont tenus au courant de l'évolution du projet par l'intermédiaire de l'ENT et ont utilisé l'espace qui leur étaient réservés pour échanger et suggérer des pistes d'action ; certains parents ayant une pratique musicale se sont portés volontaires pour participer aux concerts ; d'autres ont participé à la vente du CD. Tous ont été enthousiasmés par ce projet.

Au niveau local :

Le lycée a permis à d'anciens élèves ayant participé au projet la première année d'y participer à nouveau lors de la deuxième année ;

Des instituteurs de CM2 ont étudié les chansons créées durant leur cours, permettant ainsi d'établir une liaison entre le primaire et le secondaire ;

Le soutien du PASI de l'académie de Nice a permis de mener ce projet à terme et à participer à son envergure ;

La ville a apporté une aide précieuse par le prêt gracieux de la salle Marcel Pagnol et du théâtre de la mer ainsi que par la gratuité de l'affichage ;

Le supermarché de la ville a permis une opération de vente de disque dans sa galerie marchande (80 disques ont été vendus ce jour là).

5. Le CD-CD room :

Le cd cd room est une illustration finalisée du projet. Cependant il ne sert pas véritablement d'outils pour le futur si ce n'est pour recommencer l'expérience. Il a permis de concrétiser le projet et de faire connaître le projet (800 ventes sur la commune de Sainte-Maxime)

Cependant pour les élèves cet objet a souvent n'était restreint qu'à son contenu musical au détriment du contenu documentaire et pédagogique.

6. L'action humanitaire :

L'implication des élèves dans l'action humanitaire ne s'est limitée qu'à la vente des cd. Dans cela ils se sont fortement mobilisés puisqu'ils sont parvenus à vendre 800 disques et n'ont pas hésité à faire des cations de vente sur leur temps libre (exp. vente dans la galerie marchande d'un supermarché tout un samedi).

Cependant il n'y a pas eu suffisamment de contact avec les « bénéficiaires » de cette aide à cause de l'éloignement géographique.

Une action plus locale permettrait aux élèves d'être plus sensibilisés.

7. Diverses difficultés rencontrées :

Elles se sont révélées à différents niveaux :

La maintenance :

* Problème de matériel lors des enregistrements (paramétrage, bugs de l'ordinateur, utilisation d'un nouveau matériel pas toujours facile lors des premières manipulations)

* Problème de salle lors des répétitions (l'amphithéâtre était parfois réservé à d'autres actions se déroulant au collège)

* Lors des différents concerts il a fallu refuser du monde car le public était trop nombreux malgré des salles de plus en plus grande d'où un concert en plein air pour le 21 juin.

Manque de temps :

*Un travail exigeant et minutieux afin d'obtenir un résultat de qualité a impliqué une mobilisation et une sollicitation des élèves plus grandes que prévues (prises de son, création des textes, répétitions du concert).

* Respect des programmes officiels : dans le cadre des cours d'histoire- géographie, de musique et de français les activités liées au projet interdisciplinaire ont dû être limitées dans le temps pour ne pas pénaliser le déroulement de chacun des projets pédagogiques annuels.

* Il était prévu d'interpréter lors du concert les quatre chansons créées : seulement trois ont été exécutées (les prisons, la maltraitance, la déportation) par manque de temps de répétition. La quatrième (liberté et devoir) bien qu'achevée ne fut enregistrée qu'après le concert.

* Au départ 3 concert était prévu : le premier sur la liberté, le second sur l'égalité et le dernier sur la fraternité. Si c'est trois valeurs républicaines ont bien été traité dans le cadre du projet, seul 2 concerts ont eu lieu afin : le 1^o en février 2005 parlait de la liberté, celui du 31 mars 06 clôturait officiellement le projet et regroupait les 3 valeurs.

D. La suite du projet

Face au succès de « La liberté en chantant » soutenu par le P.A.S.I. et devant la réussite pédagogique, le projet va être renouvelé. Il a été inscrit au projet d'établissement du collège Bertly Albrecht.

Riche de notre première expérimentation, de nouvelles pistes sont envisagées :

1. Les notions citoyennes :

A l'occasion de l'élection présidentielle 2007, le projet va se baser sur l'exercice de la citoyenneté. Un voyage à Paris est prévu afin de faire connaître aux élèves impliqués les grands lieux des institutions françaises (visite du sénat, de l'assemblée générale) ou historiques (salle du jeu de Paume...).

2. Les exposés :

Les exposés seront présentés sous deux formes : sous forme de panneaux d'exposition mais aussi à l'aide d'un logiciel de présentation (exp. Power Point). Ils seront également intégrés dans la partie CD-Rom.

3. La création sur MAO

L'usage de la M.A.O. va être généralisée afin que musicalement les élèves participent davantage à la création.

4. L'Espace Numérique de travail

L'E.N.T. va être mis en place dès le début de la reconduction du projet afin qu'il serve également de mémoire du projet.

5. L'engagement humanitaire

Le travail sur l'engagement humanitaire va être développé. Pour cela il est prévu de travailler avec une association locale afin que les élèves qui le désirent puissent s'impliquer concrètement et noter l'importance de leur aide. Il faut que l'engagement ne soit pas seulement financièrement.

6. Développer le lien avec les autres établissements :

Le projet de « La liberté en chantant » peut servir de liaison entre primaire secondaire et collège lycée au travers des expositions des panneaux réalisés et de l'étude des chansons.

7. Liaison au sein de l'établissement lui-même :

Les chansons du 1^o album vont être analysées selon les programmes en cours d'histoire, d'éducation civique et d'éducation musicales.

8. Impliquer encore davantage les différents acteurs :

Les parents vont être encouragés à s'impliquer encore davantage en tant qu'instrumentistes. Leurs suggestions seront attentivement écoutées

Il peut être pertinent d'ouvrir le projet à d'autres matières (création de textes en langue, pour réalisation des exposés avec un logiciel de présentation en technologie, réalisation des affiches en arts plastiques...)

Conclusion

Ce projet a pris une grande envergure dès la deuxième année d'expérimentation : le nombre d'élèves et de professeurs impliqués a significativement augmenté, le nombre de disques vendus a été très important...

De plus ce projet a permis de nombreuses expérimentations non prévues à l'origine du projet de développer des thématiques qui n'étaient pas envisagées au départ. Par exemple la seconde année a permis l'usage des T.I.C.C.E.

Ces évolutions ont été stimulées par l'adhésion des élèves et des parents d'élèves, le soutien des partenaires et bien sûr grâce à l'énergie des professeurs. « La liberté en chantant » a joué un rôle fédérateur au sein de la communauté scolaire. Ce projet a permis de faire travailler ensemble, sur un projet commun et évalué, des professeurs en dehors du cadre classique des équipes pédagogiques des classes et de créer des ponts entre des disciplines. Par ailleurs, la chorale comme l'enregistrement et la préparation de l'exposition a permis de faire travailler ensemble des élèves issus de classes différentes, et d'intégrer très activement la classe de 3^e d'insertion (elle a écrit et composé deux des huit titres).

La démarche citoyenne s'est concrétisée par un travail civique personnalisé aboutissant à la création de 8 chansons ainsi que par un engagement humanitaire. Ce travail s'inscrit dans le cadre des programmes : une partie est réalisée en classe, une autre dans le cadre d'ateliers.

L'objectif principal de « La liberté en chantant » a été respecté : tout au long du projet, les professeurs impliqués ont cherché à aborder de manière innovante l'éducation civique, à travers la sensibilité esthétique et la créativité musicale des élèves. La création de huit titres originaux de qualité en est la preuve. Les concerts et la sortie du cd/cd-rom sont l'aboutissement logique du travail mené et de l'investissement de chacun sur les 2 années. Ils ont permis avec les expositions temporaires de sensibiliser toute la communauté scolaire de l'établissement aux notions citoyennes exploitées.

Annexes

Démarche pédagogique en Histoire géographie - éducation civique

Démarche pédagogique en éducation musicale

Un exemple de création « A ma mère » Hommage à la résistante Bertie Albrecht

Exemple d'exposés autour de Bertie Albrecht
(« La vie de Bertie Albrecht » ; « La musique de la Résistance »)

Démarche pédagogique en Histoire géographique - éducation civique

En histoire géographique et en éducation civique le travail a deux volets : la préparation de l'écriture des chansons (contexte historique, définitions,...) et la réalisation des panneaux d'exposition. Dans les deux cas le travail est toujours réalisé dans le cadre des instructions et programmes officiels.

La préparation de l'écriture d'une chanson : (*cette démarche générale a été adaptée selon les thèmes et les classes*)

1- Dans un premier temps le travail est individuel. Les élèves doivent rechercher, à la maison, au CDI ou en classe (avec l'aide de dictionnaires) **la définition des mots clefs** du thème abordé. Selon les cas j'ai relié les étapes 1 et 3.

2- **Un dossier documentaire** est étudié en classe. Cette étape est semblable à une heure de cours classique (une problématique est posée, deux ou trois documents permettent d'apporter une réponse qui est synthétisée en fin d'heure comme trace écrite). Durant cette heure de cours les élèves définissent une dizaine de termes ou de notions qui servent de base au travail suivant.

3- Un tableau permet de préciser les notions et le vocabulaire employés. Cette étape est essentielle car elle doit permettre aux élèves d'écrire le texte de la chanson. Cette étape peut être réalisée en petits groupes (2-4 élèves).

4- Le texte de la chanson est parfois écrit en cours d'éducation civique (si le temps le permet). Le plus souvent le travail d'écriture est réalisé soit dans le cadre des cours d'éducation musicale soit dans le cadre du club "La liberté en chantant".



La réalisation des panneaux d'exposition :

1- Le thème est traité en classe entière. Ainsi en classe de 5° la convention internationale des droits de l'enfant est étudiée en classe. Ses principaux articles sont présentés, des exemples précis permettent d'en comprendre les implications.

2- Une fiche de consignes est remise aux élèves qui doivent réaliser par groupe de 2 ou 3 élèves. Ces exposés doivent être remis sous forme informatique (validation du b2i). Des modèles d'exposés sont laissés sur le site Internet du projet (<http://liberte.chantant.free.fr>). Le délai laissé aux élèves est assez long (1 mois) pour permettre aux élèves de faire des recherches précises, et de venir demander des explications complémentaires.

Les exposés sont notés. Le respect des consignes, la qualité de l'expression écrite et de la synthèse, la pertinence de l'iconographie sont les principaux critères de notation.

3- Les panneaux servent à une exposition pour les concerts. Il s'agit de replacer les chansons, créations libres, au sein d'un savoir précis sur des thèmes qui ne peuvent accepter l'approximation (ex : la maltraitance des enfants, la déportation,...).

Démarche pédagogique en Education musicale et chant choral

Le travail en commun des deux enseignants d'éducation musicale a permis de toucher lors de la deuxième année l'ensemble des 750 élèves du collège.

En début d'année scolaire 2005 - 2006, le film présentant le travail de l'année précédente a été diffusé à toutes les classes. De plus toutes les chansons du cd ont été présentées en cours d'éducation musicale dans le cadre :

de thématique : le gospel ("Aux Amériques"), la déportation ("Des larmes" ; "A ma mère")...

de notions abordées : chiffage américain ("Les murs gris"), majeur et mineur ("Des larmes" ; "A ma mère")...

d'un travail d'analyse auditive : arrangements différents (deux versions pour "Rêves d'ailleurs" et pour "Dans la nuit"), Musique Assistée par Ordinateur ("Freedom"; "Je ne suis pas")...

De plus pour encadrer une chorale de plus de soixante élèves, la présence de deux professeurs d'éducation musicale est nécessaire lors des enregistrements de la chorale et lors de la préparation du concert !

Le travail s'est réparti autour de deux pôles : les cours d'éducation musicale et la chorale.

En classe :

A. La création de chanson :

1. Préalable :

Etude de chansons connues traitant du même thème (exp. "Comme toi" de Goldman pour la déportation) + Etude d'extraits figuralistes dans le répertoire savant.

2. La création :

Chaque chanson a été créée en partant du travail réalisé en histoire et en éducation civique.

Les élèves ont cherché à illustrer musicalement le texte : choix du registre de hauteur, rythme, intensité, style, de l'instrumentation...

Par petits groupes, les élèves devaient travailler sur une partie spécifique: introduction, refrain, couplet, pont, coda. Il fallait respecter les choix communs et créer des figuralismes musicaux propres à sa partie de texte.

Les nombreuses mises en commun des créations permettaient peu à peu de faire évoluer les mélodies créées afin d'unifier l'oeuvre.

B. Les expositions :

Les 3^o ont réalisé des panneaux d'exposition autour du thème de la liberté, de l'égalité et de la fraternité (étude sur la Marseillaise ; la musique sous la Seconde Guerre mondiale : résistance et propagande ; la musique des esclaves noirs ; les chanteurs engagés ; les musiques à visée humanitaire ...).

A la chorale :

Les élèves de la chorale sont des volontaires qui viennent répéter 1 heure hebdomadaire à l'amphithéâtre du collège. Devant le succès du concert du 3 février 2005 le nombre de participants a triplé ! (26 la première année, 75 la deuxième année).

La chorale a participé à 6 chansons sur 8. Les filles sont grandement majoritaires ce qui explique la tessiture aigue des parties chorales.

Selon les chansons, la chorale a un rôle d'accompagnement ("Rêves d'ailleurs", "A ma mère", "Les murs gris") ou interprète des parties entières ("Des larmes", "Aux Amériques", "Dans la nuit"). La chorale chante en homophonie

mais aussi en polyphonie à deux voix. Le rôle de chacun est donc très important et les qualités musicales primordiales. L'écoute d'autrui et le travail ont été développés ainsi.

L'année 2004-2005 a été consacrée à l'enregistrement de 3 chansons ("Dans la nuit", "Les murs gris", "Des larmes") et à la préparation du concert, la première partie de l'année 2005-2006 à l'enregistrement des 3 derniers titres ("Aux Amériques", "Rêves d'ailleurs", "A ma mère") ; enfin, la seconde partie de l'année a permis à la préparations des différents concerts.

Un exemple concret

Chansons « À ma mère »: La vie de Bert y Albrecht –

Classe de 6°

Objectifs :

- Connaître la biographie de Bert y Albrecht (cf. dénomination du collège)
- Connaître et maîtriser le vocabulaire permettant de réaliser le récit de la vie de Bert y Albrecht.
- Savoir réutiliser ce vocabulaire.
- Apprendre à travailler en groupe

1. Education civique :

Travail inscrit dans la séquence consacrée à la découverte du collège.

Démarche :

1° heure : Les élèves travaillent de manière individuelle. Ils recherchent les définitions des mots clefs extraits de la biographie de Bert y Albrecht (site du collège : <http://perso.wanadoo.fr/bertyalbrecht/>). La liste des mots de vocabulaire et des notions est plus ou moins longue selon le niveau des élèves. En fin d'heure le travail est mis en commun, les définitions sont corrigées et précisées.

Les élèves doivent préparer à la maison une présentation orale de la vie de Bert y Albrecht. De plus ils doivent répondre à la question suivante : en quoi Bert y Albrecht incarne-t-elle les valeurs de notre République (liberté, égalité, fraternité) ?

2° heure : Les élèves présentent leur travail à l'oral. Cette heure permet de réfléchir sur le sens de la devise républicaine.

En français :

Pour l'écriture de la chanson, les élèves travaillent par groupe. Ils doivent rédiger un couplet centré sur une partie de la vie de Bert y Albrecht : son action citoyenne avant la Seconde guerre mondiale, son engagement dans la résistance, son arrestation, sa mort. Ils doivent utiliser le vocabulaire défini en cours d'éducation civique. Ils ont recours au dictionnaire de rimes et au dictionnaire des synonymes.

En éducation musicale :

Travail sur la chanson « Comme toi » de J.J.Goldman : analyse textuelle, mise en musique (instrumentation requise, figuralisme)

Les élèves doivent chercher une mélodie sur les couplets. La mise en commun des suggestions mélodiques et instrumentales permet de former une véritable œuvre collective. Aperçu dans le logiciel Band-in-the-box manipulé par les élèves.

En atelier :

Enregistrement des chansons par les solistes, la chorale et les instrumentistes + répétition en vu du concert.

Evaluation :

- Qualité de la chanson écrite par les élèves
- Connaissance précise du contexte historique et
- Maîtrise du vocabulaire.

« A ma mère »
Hommage à Bertie Albrecht

Texte + chiffrage américain

Introduction :

Que cette chanson te montre combien je t'aime
Quelle soit mon dernier baisé

Couplet 3

Cm **Fm** **Cm**
Je resterai à jamais une petite fille bouleversée
G **Cm**
Depuis que tu t'en es allée
Cm **G**
Tes sourires, tes berceuses et ta gaieté
Fm **G** **Am**
Seront pour toujours gravés dans mon cœur

Couplet 1 + 2

C **F** **C**
En 40, lors de la défaite de la France
G **C**
Tu es courageusement entrée en résistance
G
Incarnant la flamme de l'espérance
F **G** **Am**
Bravant les risques et les souffrances

C **F** **C**
Consciente du danger que tu encourais
G **C**
Tu m'as éloigné de toi afin de me sauver
G
En me faisant passer la frontière tu me protégeais
F **G** **Am**
Jamais je n'aurais pensé que l'on t'assassinerai

Transition

F **G**
Infirmière lors de la Grande Guerre,
F **G** **C**
Tu as réconforté ton prochain
F **G**
Féministe de l'entre deux guerre,
F **G** **C**
Tu as permis aux femmes de s'exprimer
F **G**
Résistante durant la Deuxième Guerre
F **G** **Am**
Tu as été au bout de tes idées

Transition

F **G**
Mais arrêtée par Vichy,
F **G**
Trahie, vendue aux nazis,
C
Adieu chère Bertie
F **G**
Derrière les barreaux
F **G**
Où t'ont emmené les bourreaux
F **G** **Am**
Tu as subi mille et un maux

Couplet 4

C **F** **C**
Toute une vie dévouée à la liberté
G **C**
et à la dignité,
C **G**
Quelle était grande et brave :
F **G** **C**
Ma mère, notre Bertie.



BERTY ALBRECHT : *une vie au service de l'égalité et de la liberté*

Berty est née à Marseille en 1893 dans une famille protestante venue de Suisse (les Wild), elle appartient à la bonne bourgeoisie marseillaise. **Infirmière de la Croix-Rouge, Berty joue un rôle important dans les hôpitaux militaires pendant la guerre 1914-1918.** Mariée à un banquier, mère de deux enfants, **elle se passionne pour la condition des femmes** en particulier après avoir rencontré des féministes anglaises lors de son séjour à Londres où elle réside avec sa famille.

Installée en France, à Paris, elle fonde une revue où elle réclame pour la femme l'égalité dans la famille et des droits liés à la contraception etc. (alors interdite et réprimée en France à cette époque).

Membre de la Ligue des Droits de l'Homme, **elle lutte pour la paix et apporte son soutien aux réfugiés allemands victimes du nazisme à partir de 1933.**

Entre 1930 et 1940 elle réside souvent à Ste-Maxime où elle possède une maison (la Farigoulette à Beauvallon). En 1937, elle devient surintendante d'usine (assistante sociale) et **travaille à l'amélioration de la condition ouvrière.**

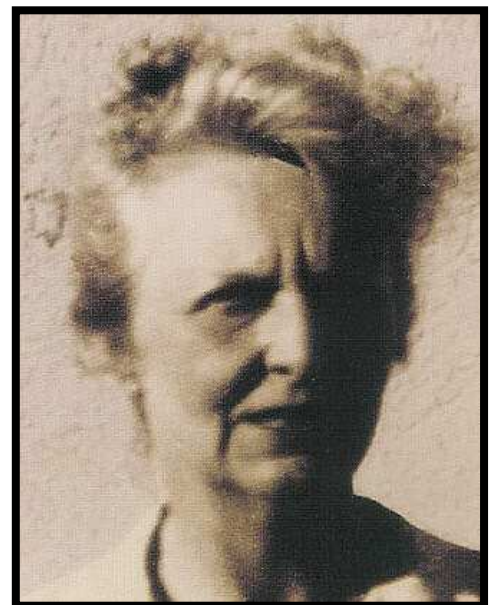
En juin 1940, dès la défaite de la France face à l'Allemagne nazie, elle en Résistance.

Après l'armistice de juin 1940, Berty Albrecht entre aux Usines Fulmen à Vierzon et profite de cette situation, dès l'été 1940, pour faire passer la ligne démarcation à des prisonniers évadés.

Elle fonde avec Henri Frenay le mouvement : Combat. Arrêtée deux fois en par la police de Vichy. Arrêtée une première fois en janvier 1942, elle est relâchée au bout de trois jours. Arrêtée à nouveau en avril 1942, elle est internée puis, à la suite d'une grève de la faim où elle exige d'être jugée, condamnée à six mois de prison ferme. Après l'invasion de la zone sud par Allemands, le 11 novembre 1942, Berty Albrecht décide alors de simuler la Internée en asile psychiatrique, elle est libérée par un commando de Combat refusant de passer en Angleterre, elle reprend ses activités de résistante.

Elle écrit à son mari : "La vie ne vaut pas cher, mourir n'est pas grave. Le c'est de vivre conformément à l'honneur et à l'idéal qu'on se fait." De nouveau **arrêtée le 28 mai 1943 à Mâcon, par la Gestapo, elle subit des tortures.** Transférée, à Paris à la prison de Fresnes on ne la reverra plus vivante. Son corps sera retrouvé dans le cimetière de la prison en mai 1945.

Elle sera inhumée au Mont Valérien avec d'autres Résistants : c'est la seule femme à y reposer. Elle recevra de nombreuses décorations à titre posthume dont celle de la Médaille militaire, rarement attribuée à une femme.



entre

de

1942

les
folie.
et,

tout,

Notre collège porte le nom de Berty Albrecht, ce qui permet de rendre hommage au rôle des femmes dans la résistance ainsi d'honorer le combat féministe qu'elle mena avant 1940.

musique de la Résistance française

Lors de la seconde guerre mondiale, la musique jouait un rôle essentiel : elle devient alors enjeu politique. **Les résistants français et leurs alliés** composaient des musiques pour se soutenir mutuellement, ou des chants de guerre pour intimider leurs ennemis. A cause de l'occupation allemande, les résistants utilisèrent beaucoup la radio pour communiquer entre eux sans se faire repérer, en passant par des canaux « non officiels ».

Durant l'Occupation, la chanson française se réfugie dans une forme de résistance en continuant à chanter l'amour. Grâce à la chanson les gens continuaient à vivre ou survivre en essayant d'occulter la dureté de cette guerre (Tino Rossi, Charles Trenet, Edith Piaf, Lucienne Delyle, Maurice Chevalier...).

Mais les textes faisaient aussi passer des messages d'espoir et de liberté, ils remontaient le moral des civils et des militaires.

Ainsi, durant cette sombre période, la musique était utilisée par le Général de Gaulle depuis Londres pour dire à tous les résistants de l'intérieur de continuer la lutte.

Ces musiques pour les résistants étaient jouées dans les cabarets clandestins car elles étaient interdites par le gouvernement de Vichy. **Le chant de ralliement des différents groupes de Résistant fut le « chant des partisans ».**

Le chant des partisans

(ou

"La Marseillaise de la Résistance »)

Créé en mai 1943 dans la banlieue de Londres (paroles de J. Kessel et M. Druon sur une musique d'Anna Marly à l'origine destinée à servir d'indicatif à Radio Londres).

Une fois achevée, la chanson est enregistrée et diffusée sur les ondes de la BBC dès le lendemain par Germaine Sablon.

Il devient le chant de ralliement de la Résistance française, et même européenne.

Chanté à voix basse, sifflé sourdement, le Chant des Partisans évoque la censure, les souffles et murmures de la clandestinité.

L'âpreté des paroles en disent long sur la lutte implacable des maquisards et des combattants de l'ombre, sur le nécessaire recours aux armes, sur les risques encourus avec une seule certitude : le combat n'est jamais vain.

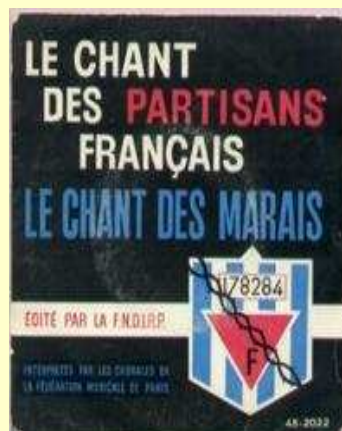
Et si la fin de ce chant semble absorbée par la nuit et se perdre, c'est que la nuit est l'heure de tous les rêves, à commencer par le rêve d'une liberté à conquérir.

*Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne
Ohé! partisans, ouvriers et paysans, c'est l'alarme
Ce soir l'ennemi connaîtra le prix du sang, et des larmes.*

*Montez de la mine, descendez des collines, camarades!
Sortez de la paille les fusils, la mitraille, les grenades
Ohé les tueurs, à la balle ou à aux couteaux, tuez vite!
Ohé! Saboteur, attention à ton fardeau : Dynamite!*

*C'est nous qui brisons les barreaux des prisons pour nos frères
La haine à nos trousses et la faim qui nous pousse, la misère
Il y a des pays où les gens, au creux des lits font des rêves
Ici, nous, vois-tu, nous on marche, nous on tue, nous on crève.*

*Ici, chacun sait ce qu'il veut, ce qu'il fait quand il passe,
Ami si tu tombes, un ami sort de l'ombre à la place.
Demain, du sang noir sèchera au grand soleil sur les routes
Chantez compagnons! Dans la nuit la Liberté, nous écoute.*



"Ami, entends-tu..." est un chant de fraternité, de combat contre les forces de la nuit, un appel intemporel à résister.